

La France en retard sur les énergies renouvelables tant mieux

Dans le droit fil de l'écologie punitive que nous subissons depuis 20 ans, les politiques, les médias et les groupes de réflexions, animés par la Commission Européenne, expliquent urbi et orbi que la France est en retard sur un programme d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables intermittentes, solaire et éolien.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ADEME, qui a été créée, depuis 2000, la référence des 22 ministres de l'Environnement, qui se sont succédés à ce poste, est surtout devenue l'agence de diffusion des analyses partisans des industriels des énergies renouvelables, solaires et éoliens et rabêche cette « antenne » à l'environnement.

Forts de cette caution d'état, des milliers de journalistes de bonne foi, de présentatrices et présentateurs pas toujours spécialistes des sujets de l'énergie, inondent la presse, les chaînes de télévision ou les radios, de publiereportages qui débattent tous, par la même phrase « La France est en retard sur le développement des renouvelables ».

Un article récent d'un grand quotidien du soir « Les raisons du retard français en matière de production et d'installation d'éoliennes » illustre à merveille la doxa ambiante.

Au nom de cette autoflagellation nationale, le Président de la République et la Première Ministre se sont lancés dans la bataille pour faire passer en force une loi d'accroissement des énergies renouvelables, éolien et solaire, à l'aide de mesures d'exceptions.

Même si les mesures d'exception de ce projet de loi sont censées avoir une durée limitée (celle du mandat de l'actuel Président), elles sont très régressives en matière environnementales et auront des impacts désastreux à long terme. Une éolienne a une durée de vie de 25 ans.

Et quand émergeront ces impacts sur l'environnement, sur l'indépendance énergétique du pays, sur la sécurité de nos fournitures électriques, sur notre compétitivité et surtout sur nos émissions de gaz à effet de serre, les principaux acteurs de cette politique, financiers en tête, les vrais bénéficiaires de cette politique d'exception, auront fait leur pelote, se seront distribués les dividendes et auront disparu du paysage.

Retard : de quoi parle-t-on ?

A l'occasion des négociations à Bruxelles sur la directive européenne « Paquet Climat-Energie » en 2009-2014 puis en 2020, les représentants français, sous la houlette allemande, se sont engagés sur un taux d'équipements en énergie renouvelable intermittente, éoliennes et panneaux solaires.

En termes d'émission de CO₂, la France était et reste la plus vertueuse de tous ses voisins (Allemagne, Espagne, Belgique, Italie) avec lesquels elle échange de l'électricité et, malgré cela, nos représentants à Bruxelles ont accepté au cours des négociations que les Etats membres n'aient pas à répondre de leurs émissions relatives de CO₂ mais

s'engagent sur un taux d'équipement en production d'énergies renouvelables.

C'est une erreur fondamentale parce que cela n'a rien à voir !

Alors oui, c'est vrai, nous sommes en retard en équipements d'énergies renouvelables intermittentes mais cela veut dire simplement que le droit français de l'environnement est bien fait et protège mieux la biodiversité qu'ailleurs.

Et si nous sommes très en avance en agissant de la propreté de l'électricité que nous produisons, n'est-ce donc le problème ?

Il est vrai que les financiers et les importateurs de matériels n'y trouvent pas leurs comptes mais c'est tant pis pour eux et c'est tant mieux pour l'environnement.

Pour illustrer le propos, le contre-exemple du champion européen des énergies renouvelables intermittentes :

Au premier trimestre 2022, la production éolienne allemande a augmenté de 46% par rapport au premier trimestre 2021, passant de 35,7 TWh à 44,1 TWh ; il est regrettable que dans le même temps, l'énergie produite par les fossiles (houille, gaz, lignite) ait aussi augmenté (3,3%) mais surtout, à cause de la guerre d'Ukraine, ce sont les filières houille et lignite, qui ont le plus progressé. Sur la période, les émissions de CO₂ issues des filières fossiles sont passées de 48,8 millions de tonnes à 52 millions de tonnes.

Plus récemment, on a annoncé triomphalement une production solaire photovoltaïque européenne record, entre mai et août 2022 (+ 28 % par rapport à la même période en 2021). Le même communiqué dresse des lauriers à l'Allemagne et continue de fustiger le « retard français ».

Non plus, la réalité n'est pas rose. Oui, l'Allemagne a explosé ses compteurs à solaires mais le communiqué a simplement oublié de préciser qu'en Allemagne, dans le même temps, la consommation de charbon avait augmenté de 27%, le gaz de 23% et le lignite de 21%. Dans la période considérée, l'Allemagne a donc augmenté de 23% ses émissions de CO₂ ; elles passent de 50,8 à 62,5 millions de tonnes. C'est dommage.

Finalement, quelle est la performance française la plus importante pour la planète ? Le nombre de panneaux solaires ou éoliennes que nous importons de Chine, du Danemark ou d'Allemagne, ou le CO₂ que nous émettons ?

L'union européenne s'est lourdement trompée

Lutter pour la réduction de la consommation d'énergies fossiles est un objectif louable qui devrait faire consensus, au niveau national ou européen.

En revanche, en traduisant cet objectif par un objectif de taux d'utilisation d'énergies renouvelables, et en voulant en faire un objectif commun à tous les Etats-Membres, la Commission européenne s'est lourdement trompée :

D'une part, elle cible uniquement le secteur de l'électricité ; c'est la première erreur parce que ce n'est pas -et de loin - le secteur le plus consommateur d'énergies fossiles.

D'ailleurs, l'Europe quand elle prend le taux d'équipement de renouvelables de chacun des États membres, comme indicateur avancé de sa lutte contre le réchauffement climatique, oublie simplement que le seul paramètre qui devrait compter, est le taux d'émission de CO₂ effectif de chacun de ses États membres ; elle commet une deuxième erreur.

Avec cette confusion entre « taux d'équipement en énergies renouvelables » et « émission de CO₂ », la Commission s'est trompée de démarche et avec elle, tous ses États-membres ; l'Allemagne voyait, d'ailleurs, dans cette démarche la bonne occasion pour soutenir sa propre démarche de transition énergétique.

L'Europe se trompe donc de démarche depuis 20 ans.

Alors que la guerre d'Ukraine aurait dû servir de catalyseur de cette erreur, la Commission persiste avec son projet de directive « RepowerEU » piloté par l'Allemagne qui acterait une notion floue « intensité supérieure majeure » permettant une croissance sans combat des énergies renouvelables et qui aurait pour conséquence une phénoménale régression environnementale sur la biodiversité.

Parce que les politiques français ont placé pendant 15 ans le secteur de l'énergie sous la tutelle de l'écologie, ont laissé le champ libre aux intérêts privés des énergies renouvelables défendus par leurs lobbies, le Syndicat des Énergie renouvelables (SER), France Énergie Éolienne (FEE) et l'Office Franco-Allemand pour la Transition Énergétique (OFATE) hébergé par le Ministère de l'Environnement, parce que ces lobbies ont irrigué tous les niveaux politiques et administratifs jusqu'à des entités publiques comme le réseau de Transport de l'Électricité (RTE) ou l'ADEME qui en ont oublié même leur mission de base, parce que poussés par ces lobbies, les politiques ont perdu tout sens de la planification et ont suivi aveuglément des directives européennes mortifères pour notre pays, ils ont trahi les intérêts français.

Ils ont abandonné la filière nucléaire qui faisait de notre pays, un modèle du genre pour la production d'électricité décarbonée et pour notre indépendance énergétique au profit des énergies renouvelables intermittentes.

Aujourd'hui Ils veulent pallier ce désastre industriel par une accélération du déploiement des énergies renouvelables, c'est absurde. L'erreur stratégique de nos politiques français a conduit au désastre de notre industrie électrique et maintenant, ils nous proposent de foncer dans le mur en accélérant.

Notre pays est désormais en situation de risque pour sa production électrique ; il pourrait connaître des épisodes de black-out si l'hiver est rigoureux. Et si la pénurie générale d'électricité se confirme en Europe, les quotas d'électricité indispensables pour passer les pointes pourraient être introuvables même à des prix astronomiques, chaque pays privilégiant en premier sa sécurité d'approvisionnement.

Si des mesures exceptionnelles ne sont prises en urgence par Mme la Ministre Elisabeth Borne pour que toutes les centrales de production d'électricité à l'arrêt soient remises en

fonctionnement dans les plus brefs délais en donnant les moyens techniques et financiers à EDF pour y parvenir, la France manquera de courant cet hiver et elle devra faire face à un problème de sécurité nationale, l'absence d'électricité en étant la clé du fonctionnement de la civilisation moderne actuelle.

Article co-écrit par Jean-Louis Buter (Président de la Fédération Environnement Durable) et Michel Faure (Administrateur de la Fédération Environnement Durable)